

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 8, no 32, lundi 6 octobre 2008

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des
expressions culturelles sont en cours !**

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Le neuvième sommet entre l'Union européenne et l'Inde s'est tenu à Marseille le 29 septembre 2008
- Japon : première visite d'une ministre de la Culture du Québec
- Visite officielle en Ukraine du commissaire européen responsable de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse

Publications récentes

- Projet de compte rendu analytique de la première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles tenue à Paris, du 24 au 27 juin 2008

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2008 est attribué à Hubert Haddad pour son roman Palestine (Éd. Zulma)

Autres actualités d'intérêt

- Le Réseau international de soutien juridique et d'information en matière de diversité des expressions culturelles (RIJDEC) est officiellement lancé
- 2e Forum international des Caravanes francophones, Québec (Canada)


Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, ordinaire, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007, et une seconde, extraordinaire, à Paris, France, du 24 au 27 juin 2008. D'autres rencontres du Comité auront lieu d'ici la prochaine Conférence des Parties, prévue aux environs du mois de juin 2009, à Paris.

Au moment d'écrire ces lignes, 90 États ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de

mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Le neuvième sommet entre l'Union européenne et l'Inde s'est tenu à Marseille le 29 septembre 2008

Le neuvième sommet entre l'Union européenne et l'Inde s'est tenu à Marseille (France) le 29 septembre 2008. L'UE était représentée par le M. Nicolas Sarkozy, président de la République française, en sa qualité de président du Conseil européen, par M. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, par M. Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, par M. Bernard Kouchner, ministre français des affaires étrangères et européennes, par M^{me} Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État française chargée du commerce extérieur, et par M. Peter Mandelson, membre de la Commission chargé du commerce. La République de l'Inde était représentée par son premier ministre, M. Manmohan Singh, par M. Kamal Nath, ministre du Commerce et de l'Industrie, et par M. M. K. Narayanan, Conseiller pour la sécurité nationale.

Les dirigeants ont examiné les situations régionales, les questions mondiales et le renforcement des relations entre l'UE et l'Inde.

Le communiqué de presse commun UE — Inde indique que le domaine de la culture a été abordé au moment des échanges sur les relations bilatérales entre l'Union européenne et l'Inde. À cet effet, la nouvelle précise que « l'UE et l'Inde ont annoncé leur intention d'encourager le dialogue et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la culture ». Dans le domaine de l'éducation, signale le communiqué, les domaines identifiés à cette fin comprennent la formation professionnelle, l'enseignement technique, la reconnaissance des qualifications, la modernisation de l'enseignement supérieur, notamment la qualité, la transparence et le partenariat, et la promotion des langues.

« Dans le domaine de la culture, écrit ensuite le communiqué, l'accent sera mis plus particulièrement sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, sur le développement des industries culturelles et sur la promotion du dialogue interculturel et du multilinguisme, notamment par la diffusion réciproque de chaînes de télévision. »

Le communiqué signale enfin que des déclarations communes seront signées entre la Commission et l'Inde pour mettre en œuvre les objectifs qui ont résulté de l'ensemble des échanges réalisés durant le sommet.

Pour en apprendre davantage sur l'ensemble des échanges qui ont eu lieu entre l'UE et l'Inde, nous vous invitons à consulter le communiqué de presse commun Union européenne – Inde émis au terme du sommet.

Source :

- [Communiqué de presse commun Union européenne – Inde](#)

Haut de la page 

Japon : première visite d'une ministre de la Culture du Québec

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, M^{me} Christine St-Pierre, a effectué une mission au Japon, du 29 septembre au 4 octobre 2008. Il s'agissait de la première visite d'une ministre de la Culture en sol nippon après 35 ans de présence de la Délégation générale du Québec à Tokyo. Au programme de cette mission qui l'a menée à Kyoto et à Tokyo : promotion de la culture québécoise et raffermissement des liens unissant les réseaux culturels du Québec et du Japon.

La ministre St-Pierre a assisté à la première du spectacle ZED du Cirque du Soleil dans la capitale japonaise. Cette production devrait tenir l'affiche pour les dix prochaines années dans le nouveau théâtre construit au coût de 100 M\$ sur le site du Tokyo Disney Resort. Cette soirée a réuni plus de 2000 invités, dont le fondateur du Cirque, Guy Laliberté. Le communiqué de presse signale que « la ministre s'est dite éblouie par ZED et estime que cette production saura séduire le public japonais ». « Elle s'est félicitée de la décision du Cirque du Soleil d'accroître sa présence au Japon et en Asie. » Présentés depuis plusieurs années au Japon lors de diverses tournées, les spectacles du Cirque ont déjà attiré plus de cinq millions de spectateurs. Le communiqué ajoute que la compagnie artistique a inauguré récemment son spectacle ZAIA à l'hôtel casino The Venitian de Macao, en Chine, et songe à établir une présence à Shanghai.

La nouvelle précise également que l'un des objectifs de cette mission consistait à donner le coup d'envoi au volet culturel de la déclaration commune portant sur la coopération entre le Québec et la préfecture de Kyoto, signée en avril dernier à Québec. La ministre St-Pierre s'est entretenue avec le gouverneur de Kyoto, Yamada Keiji, afin d'explorer les avenues de collaboration culturelle, en particulier dans le domaine muséal. « Il s'agit de liens de coopération nouvellement créés qui, outre la culture, sont appelés à couvrir les domaines de la lutte aux changements climatiques et de la gestion forestière. »

À Tokyo, M^{me} St-Pierre a prononcé une conférence devant plus de 125 invités de la Chambre de commerce du Canada au Japon. Le communiqué précise qu'elle « a insisté à cette occasion sur l'importance des échanges internationaux dans l'économie du Québec, et sur la place de la culture dans les exportations québécoises ». Elle a mentionné que les productions québécoises généraient la moitié des recettes culturelles du Canada à l'étranger. La ministre St-Pierre a affirmé que « les Japonais sont de grands consommateurs de culture internationale et [qu'ils] se montrent curieux des productions qui étonnent parce qu'elles sortent des sentiers battus », indiquant que c'était précisément le créneau du Québec. Elle a en outre fait part de la stratégie de la Délégation générale du Québec à Tokyo visant à augmenter la présence des artistes québécois au Japon, notamment dans la capitale.

Profitant de cette tribune, la ministre a annoncé l'ouverture au Japon, au cours de 2009, d'un studio du Québec pour les artistes et les écrivains québécois. L'établissement de ce studio « dans ce qui constitue le premier marché asiatique pour les produits culturels québécois » se fait en partenariat avec la ministre des Relations internationales, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay. Le Japon s'ajoutera ainsi aux villes de Berlin, New York, Paris, Rome, et bientôt Londres, où sont établies des résidences de recherche et de création visant à donner aux créateurs l'occasion de profiter des ressources de milieux culturels dynamiques. M^{me} St-Pierre a également confirmé la tenue d'un festival de films québécois à l'automne 2009 dans une salle réputée de Chofu, à Tokyo.

Source :

- [Communiqué de presse du ministère des Relations internationales du Québec](#)

Haut de la page 

Visite officielle en Ukraine du commissaire européen responsable de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse

Par voie de communiqué, l'Union européenne signale, qu'à l'occasion de sa visite officielle en Ukraine, le commissaire européen responsable de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, M. Ján Figel', a proposé des thèmes de coopération future entre l'UE et l'Ukraine dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du sport.

Le commissaire Figel' était en visite officielle en Ukraine du 2 au 4 octobre 2008. Il a rencontré Gregory Nemyria, le vice-premier ministre à l'Intégration européenne et internationale, Ivan Vakarchuk, le ministre de l'Éducation, Vasyl Vovkun, le ministre de la Culture et du Tourisme, et Yurii Pavlenko, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Famille. Les discussions s'inscrivent dans le prolongement du récent sommet UE-Ukraine du 9 septembre et dans la perspective du futur Accord d'association entre l'UE et l'Ukraine.

M. Figel a déclaré: « Je me félicite de pouvoir m'entretenir avec nos partenaires ukrainiens. L'UE a tant à offrir sur le plan de la promotion des échanges et des possibilités de collaboration entre nos jeunes. L'enthousiasme que j'ai ressenti parmi la jeunesse de ce pays, et sa volonté de découvrir et d'exploiter ces possibilités de collaboration sont une source de motivation, et je souhaite à ces jeunes tout le succès qu'ils méritent dans leurs futures activités, à la fois dans l'UE et en Ukraine. »

Entre autres, le communiqué de presse signale que lors de sa rencontre avec le ministre de la Culture, M. Vasyl Vovkun, « le commissaire Figel a insisté sur l'importance de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles pour l'UE et il a invité l'Ukraine à ratifier et appliquer la Convention ».

Pour en apprendre davantage sur cette rencontre, nous vous invitons à consulter le [communiqué de presse](#) de l'Union européenne.

Haut de la page 

Publications récentes

Projet de compte rendu analytique de la première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles tenue à Paris, du 24 au 27 juin 2008

La première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles s'est tenue au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 24 au 27 juin 2008. Vous trouverez maintenant sur le site Internet de l'UNESCO le [projet de compte rendu analytique](#) de cette rencontre. Ce document est disponible en versions française et anglaise.

Source :

- [Site Internet de l'UNESCO](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2008 est attribué à Hubert Haddad pour son roman Palestine (Éd. Zulma)

Le jury du Prix des cinq continents de la Francophonie, réuni le 26 septembre au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris, a désigné Hubert Haddad (France-Tunisie), comme lauréat 2008 pour son roman Palestine (Éd. Zulma). L'OIF précise que le jury a distingué « une fable politique en français, qui parle l'arabe et l'hébreu, où l'écriture lyrique se mêle au sens aigu du réel. »

Résumant l'œuvre primée, l'OIF écrit : « Quelque part en Cisjordanie, entre la Ligne verte et la « ceinture de sécurité », une patrouille israélienne est assaillie par un commando palestinien. Un soldat est abattu, un autre enlevé par le commando. Blessé, en état de choc, l'otage perd la mémoire. Seul survivant, le jeune homme est adopté par deux Palestiniennes : c'est ainsi qu'il devient Nessim, frère de Falastin et d'Asmahane. Nessim découvre et subit les souffrances et tensions d'une Cisjordanie occupée. » L'OIF ajoute ensuite : « Dans ce bouleversant roman, Hubert Haddad transfigure avec Falastin – moderne Antigone – toute l'horreur du conflit en tragédie emblématique ».

Hubert Haddad est né à Tunis en 1947 d'un père tunisien et d'une mère algérienne. Il

est l'auteur de plusieurs romans : Un Rêve de Glace, Le Nouveau Magasin d'écriture, Oholiba des songes et L'Univers.

L'OIF signale que le Prix sera remis le 13 octobre à Québec (Canada), ville hôte du XII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement, par M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, au cours d'une cérémonie qui réunira le lauréat et les membres du jury au Cabaret du Capitole.

Créé par l'OIF, le Prix des cinq continents met en lumière chaque année des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents. Il consacre un roman d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant l'expression de la langue française. Le prix est doté d'un montant de 10 000 euros. L'OIF précise qu'elle assurera la promotion du lauréat sur la scène littéraire jusqu'à la proclamation du prochain lauréat.

78 romans issus de 18 pays francophones avaient été retenus pour cette 7^e édition: Algérie, Burkina Faso, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, France et Outre mer, Haïti, Iran, Liban, Madagascar, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Suisse, Tunisie et Vietnam. Ils ont été publiés par 82 éditeurs exerçant dans 12 pays.

Source :

- [Communiqué de presse de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Le Réseau international de soutien juridique et d'information en matière de diversité des expressions culturelles (RIJDEC) est officiellement lancé

Le Réseau international de soutien juridique et d'information en matière de diversité des expressions culturelles (RIJDEC) a été lancé officiellement le 25 septembre 2008. Ce lancement a s'est déroulé à l'occasion du séminaire « De la théorie à la réalité : la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'épreuve des faits » qui s'est tenu à Lac Beauport (Québec — Canada), du 25 au 27 septembre dernier.

Le site Internet du RIJDEC est maintenant en ligne. Vous pouvez y accéder en cliquant sur l'icône du Réseau figurant dans la marge de droite de la page d'accueil du site web de la [Faculté de droit de l'Université Laval](#) de Québec. Nous vous invitons à vous y rendre afin de prendre connaissance des objectifs et des activités du RIJDEC, ainsi que des modalités pour en devenir membre.

Haut de la page 

2e Forum international des Caravanes francophones, Québec (Canada)

Du 8 au 12 octobre 2008, une centaine d'acteurs culturels et d'artistes francophones en provenance d'une vingtaine de pays convergent vers Québec (Canada) afin de participer au 2^e Forum international des Caravanes francophones. Au programme, des prestations artistiques, des projections de documentaires et de courts-métrages, ainsi que des forums de discussion « pour découvrir la diversité culturelle de la francophonie internationale, pour jouer avec la polysémie des mots de la langue française ».

Les organisateurs tiennent à souligner qu'à quelques jours de la tenue du XII^e Sommet de la Francophonie, cet événement offre aux citoyens et aux visiteurs de Québec « une occasion unique de rencontrer des francophones venus d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ». Au théâtre Périscope, au Musée de la civilisation et au Musée national des beaux-arts, le 2^e Forum international des Caravanes francophones vous invite à faire un voyage à travers l'édition 2008 de l'événement la Caravane des dix mots.

Chaque année, dans le cadre de la Semaine de la langue française, la Caravane des dix mots est un événement planétaire qui permet, à l'échelle des villes, l'organisation d'ateliers artistiques et ludiques autour de dix mots de la langue française. « Choisis

pour la première fois d'un commun accord par les gouvernements français et québécois ainsi que par l'Organisation internationale de la Francophonie, les dix mots de 2008 ont stimulé la rencontre de 25 caravanes et de leur public. »

Nous vous invitons à consulter la [programmation complète](#) de cet évènement.

Source :

- [Réseau Les Arts et la Ville](#)

Haut de la page 

[Accueil](#) - [Bulletin de nouvelles](#) - [Archives](#) - Vol. 8, no 32

Politique de confidentialité - Réalisation du site



© Gouvernement du Québec, 2007